

ACCUEILS DE LOISIRS 4-10 ANS / PASSERELLE 10-13 ANS

MPT RANCY ET RANCY PART DIEU

En raison des nouveaux rythmes scolaires la saison prochaine, notre offre d'activités des mercredis évolue.

- **une offre de centre de loisirs : le mercredi de 12h à 18h, nous proposerons comme l'an passé deux accueils sur nos sites associatifs**, à la MPT des Rancy et à Rancy Part Dieu, avec un pédibus au départ de certaines écoles (voir au verso). L'inscription se fait à la MPT, aux conditions indiquées ci-dessous.

- **une offre périscolaire : le mercredi matin de 8h30 à 12h, nous accueillerons exclusivement les enfants rattachés administrativement aux écoles Painlevé, Saint Exupéry, Mazenod et Léon Jouhaux, dans les regroupements proposés par la Ville de Lyon.** Les inscriptions se font uniquement sur le site internet Educalyon. En cas de doute sur l'école de rattachement de votre enfant, vous devez vous renseigner en mairie d'arrondissement.

L'agenda 2018-2019 des mercredis après-midi

L'inscription aux accueils 4-10 ans et 10-13 ans des mercredis est valable **du 5 septembre 2018 au 3 juillet 2019** (hors vacances scolaires).

Pour des raisons pédagogiques, **l'engagement se fait pour tous les mercredis de l'année. Le règlement peut se faire à l'année ou au trimestre.**

Ouverture des inscriptions :

- du 20 au 27 juin 2018, uniquement pour les familles inscrites les mercredis en 2017-2018
- à partir du mercredi 4 juillet 2018, pour toutes les familles
- puis à partir du 30 août

Périodes de règlement en cas de paiement au trimestre :

- 1^{er} trim. (14 mercredis du 05/09 au 19/12/18) : dates indiquées ci-dessus
- 2^{ème} trim. (12 mercredis du 09/01 au 10/04/19) : inscriptions du 5 au 12/12/18
- 3^{ème} trim. (8 mercredis du 15/05 au 03/07/19) : inscriptions du 27/03 au 03/04/19

Documents à fournir (après-midi)

- Fiche sanitaire (à télécharger sur notre site internet ou à récupérer à l'accueil)
- Attestation CAF avec quotient familial
- Photocopie de la partie vaccination du carnet de santé
- Mode de règlement et adhésion à 8€

Contact:

- 4/10 ans MPT Rancy : alsh.rancympt@salledesrancy.com
- 4/10 ans Rancy Part Dieu : alsh.rancypartdieu@salledesrancy.com
- 10/13 ans MPT Rancy et Rancy Part Dieu : coordo-jeunesse@salledesrancy.com

MAISON POUR TOUS DES RANCY

249, rue Vendôme - 69003 Lyon - 04.78.60.64.01

www.salledesrancy.com

maisonpourtous@salledesrancy.com



Modalités d'accueil des mercredis après-midi

	MPT RANCY 4-13 ans	RANCY/PART-DIEU 4-13 ans
Les formules	Repas + après-midi ou Après-midi sans repas	
Horaires de repas	12h à 14h	
Lieu de repas	Ecole Mazenod 36, rue Mazenod	Ecole Léon Jouhaux 34, rue Léon Jouhaux
Horaires de l'après-midi	14h-17h 14h-15h : Temps calme / libre 15h-16h30 : Activités 16h30-17h : Goûter	
Lieu de l'après-midi	Maison Pour Tous des Rancy 249, rue vendôme	Ecole Léon Jouhaux 32, rue Léon Jouhaux
Horaires d'accueil des parents	17h-18h	
Lieu d'accueil des parents	Maison Pour Tous des Rancy 249 rue vendôme	Ecole Léon Jouhaux 32 rue Léon Jouhaux

Les lignes de pédibus

MPT RANCY 4-13 ans	RANCY PART DIEU 4-13 ans
Ecoles Saint Exupéry, Mazenod	■ ■
Groupe scolaire Painlevé	■ ■
Groupe scolaire Léon Jouhaux	■ ■
Ecole André Philip ■	Ecole Aimé Césaire ■
Ecole Etienne Dolet ■ ■	Collège Raoul Dufy ■

Les tarifs

Quotient Familial	Aprèm' sans repas	Aprèm' avec repas	Quotient Familial	Aprèm' sans repas	Aprèm' avec repas
0/200	3	4	1001/1200	12	15
201/400	4	5	1201/1600	13	16
401/600	5	6	1601/1800	14	17
601/800	7	9	1801et +	15	18
801/1000	9	11	sans justif.	15	18

EN CAS D'ABSENCE, le remboursement n'est autorisé que dans les cas suivants :

- à partir de 2 mercredis d'absences consécutives, ou de 3 jours sur les vacances scolaires, avec présentation obligatoire d'un justificatif médical.
- pour raisons scolaires justifiées : rattrapage, sorties...